

L'équipe mobile périnatalité du CHTR fait partie de la filière périnatale pédopsychiatrique :

AMBULATOIRE

> **CMP-CATTP "La Course des Loupiots"**

(0-6 ans)

144 rue S. Allende 92000 Nanterre

Tél : 01 49 00 07 88

> **Centre naissance de Colombes** (0-2 ans)

95 rue Youri Gagarine 92700 Colombes

Tél : 01 47 81 81 72

> **Dispositif "La Parenthèse"** (le vendredi)

au CMP de Saint-Cloud

3/5 rue Tahère 92210 Saint-Cloud

Tél : 01 46 02 32 49

HOSPITALIER

> **Unité d'accueil Parents-Enfants (UAPE)**

(0-4 mois)

Pavillon Michelet au CH Théophile Roussel

1 rue Philippe Mithouard 78360 Montesson

Tél : 01 30 86 38 72



CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

PSYCHIATRIE PÉRINATALITÉ

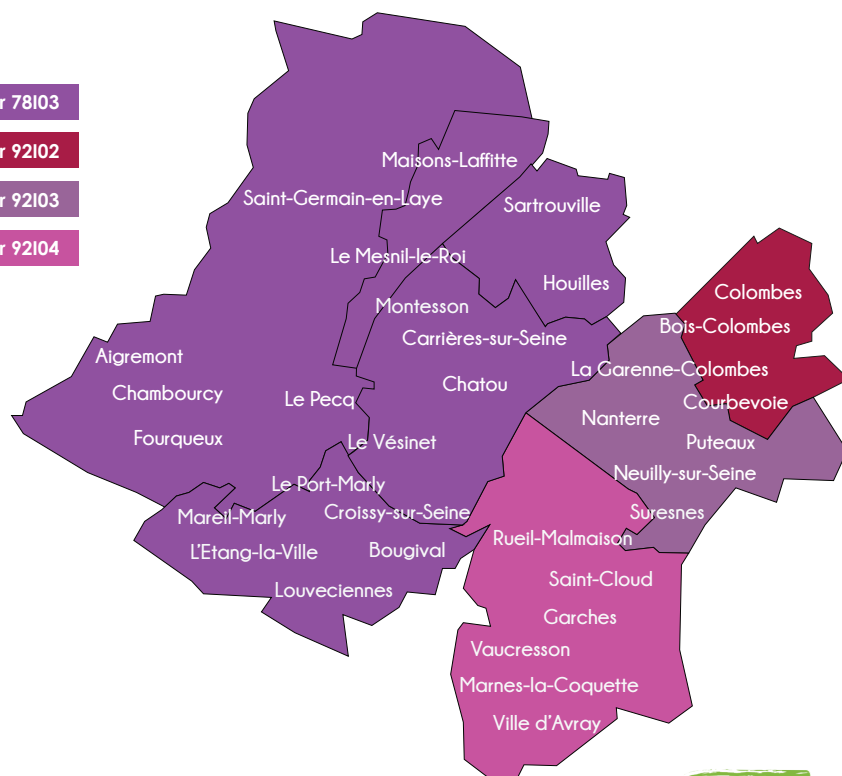
SECTEURS 78I03-92I02-92I03-92I04

Secteur 78I03

Secteur 92I02

Secteur 92I03

Secteur 92I04



CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

CHTR - Service Communication - Juillet 2024

ÉQUIPE MOBILE PÉRINATALITÉ "LES VOIES LACTÉES"



Équipe Mobile Périnatalité "Les Voies Lactées"

CH Théophile Roussel

1 rue Philippe Mithouard

78360 MONTESSON

Tél : 01 30 86 38 70 - Fax : 01 30 86 44 57

empvl@th-rousseau.fr - www.th-rousseau.fr

La **psypérinatalité** correspond aux **aspects psychiques du champ périnatal** (pour les parents, pour le lien parents-bébé et pour le développement du bébé) qui s'étend depuis la conceptionnel jusqu'au 1 an du bébé.

QUI sommes-nous ?

L'équipe mobile du Centre Hospitalier Théophile Roussel (CHTR) est un dispositif **pédopsychiatrique périnatal** dont les locaux sont situés sur le site de Montesson. Sa mission est **d'aller vers le bébé et sa famille** (futurs parents, père ou mère avec **bébé de moins de 1 an**) pour les amener vers les dispositifs adéquats.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- > 1 médecin référent
- > 1 cadre de santé
- > 2 psychologues
- > 1 psychomotricienne
- > 1 éducatrice de jeunes enfants
- > 2 infirmières
- > 1 puéricultrice
- > 1 assistante sociale
- > 1 secrétaire médicale
- > 1 ASH

L'équipe est **mobilisable du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 toute l'année**.

LES indications

Pour qui ?

Cela concerne **les futurs parents et parents avec leur bébé** dont la domiciliation répond à la **sectorisation du CHTR**.

Pas de contrainte de sectorisation pour les situations qui concerneraient une orientation vers l'UAPE (Unité d'Accueil Parents Enfants) de notre établissement service d'hospitalisation conjointe mère-bébé.

En préventif, situations à risque de psypérinatalité :

- > Avec facteurs de vulnérabilité déjà repérés dont isolement social, précarité, violences, migrations traumatiques ;
- > À particularité que sont, par exemple, pour les parents : le déni de grossesse, grossesse adolescente, handicap, addictions...

En préventif et curatif :

- > **Pour les parents** : souffrances, troubles psychiques antérieurs ou actuels, deuil périnatal ;
- > **Troubles des inter relations et interactions précoces parents bébés ;**
- > **Pour les bébés** : signes d'appel et de souffrance (troubles du sommeil, de l'alimentation...), troubles du développement dont neuro développementaux, bébés à risque autistique, prématurité, handicap...

L'ACTIVATION de l'équipe mobile

Par qui ?

Les acteurs de 1^{ère} ligne sanitaires : tous les professionnels de santé en périnatalité et en psychiatrie qu'ils soient hospitaliers, extrahospitaliers publics ou libéraux (gynécologues, sages-femmes, psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, médecins généralistes, pédiatres, PMI, planning familial, pouponnières...)

ou non sanitaires : assistantes sociales, collectivités locales, crèches, lieux d'accueils parents-enfants, foyers maternels, association d'usagers ...

Quand ?

Le plus précocement : dès la grossesse (voire le pré-conceptionnel) ou en post-partum.

Pourquoi ?

Pour faciliter et diminuer le délai d'accès réalisé aux soins psypérinataux.

Comment ?

1^{ère} étape : **remplir la feuille « nouvelle demande / premier contact »** (lien ci-dessous) et nous la transmettre par mail ou par téléphone.

<https://th-roussel.fr/wp-content/uploads/2022/02/FicheNouvelleDemandePerinatalite.docx>

2^{ème} étape : l'équipe étudie toutes les demandes chaque semaine et vous recontacte.

LES MODALITÉS d'intervention

Si décision de prise en charge par l'équipe mobile, interventions là où se trouvent le bébé et sa famille (lieux d'hospitalisations, PMI, domicile...) ou sur notre site au CHTR.

Nos propositions seront alors **un travail clinique et de coordination dans un parcours de soins personnalisé** par réflexions cliniques interdisciplinaires, consultations et co-consultations thérapeutiques ou groupes (parents, parents /bébés).

Contact :

Centre Hospitalier Théophile Roussel

1 rue Philippe Mithouard 78360 Montesson

> Email : empvl@th-roussel.fr

> Tél : 01 30 86 38 70

> Fax : 01 30 86 44 57

L'équipe est soumise au secret professionnel concernant le travail de liaison et les rencontres possibles avec les différents partenaires, en accord avec la famille.